

**Élections municipales :
la TREMBSL invite les Bas-Laurentiens et Bas-Laurentiennes à exercer leur droit de vote!**

Bas-Saint-Laurent, le 24 octobre 2025 – Le 2 novembre prochain est jour de scrutin dans toutes les municipalités du Québec. Bas-Laurentiens et Bas-Laurentiennes, faites entendre votre voix! Ensemble, donnons de la force à notre démocratie municipale!

À quelques jours du scrutin municipal, la TREMBSL souhaite rappeler à tous les citoyens et citoyennes que le vote est un geste important pour soutenir la démocratie locale et la vitalité de sa communauté. Peu importe la taille de sa municipalité ou de sa MRC, exercer son droit de vote envoie le message aux personnes candidates, aux personnes élues et aux équipes municipales que la gestion et le développement des services collectifs est un travail fondamental, qui mérite l'attention citoyenne. Construire le vivre-ensemble passe par l'engagement citoyen.

Au Bas-Saint-Laurent, en plus d'élire les membres de 111 conseils municipaux, on compte quatre MRC dont la préfecture est élue au suffrage universel. Que ce soit par anticipation le 26 octobre, ou le 2 novembre, jour du vote, exprimez-vous, faites partie de la démocratie municipale!

Pour tout savoir sur les élections municipales, consultez le site : [Où et quand voter? – Élections Québec](#)

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Pour information et entrevue :

Sophie Duchaine, coordonnatrice
581-246-0438
sduchaine@crdbsl.org